

# VAL de SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# 53  
AUTOMNE 2025

## DÉCHETS

Le point sur le contrôle  
d'accès en déchetteries / P.09

## MUSIQUE ET DANSE

L'unisSon : une saison  
participative / P.18



PÔLE ÉDUCATION

## Zoom sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

## 02 / ÉDITO



# Un territoire en marche

Ce numéro de votre magazine est particulier puisqu'il sera le dernier du mandat que vous nous avez confié en 2020. Ces dernières années ont été riches en projets, en initiatives et en actions concrètes, toutes portées par l'engagement collectif des élus, des agents, des partenaires et, bien sûr, des habitants. C'est ce travail partagé qui a permis au Val de Sarthe de se transformer et de progresser dans de nombreux domaines.

À chaque fois que cela a été possible, nous avons misé sur la coopération et l'écoute pour faire avancer les projets, qu'il s'agisse de transitions écologiques, de solidarité, de culture ou de mobilités. Les rencontres participatives et les instances de concertation ont montré que chacun peut contribuer à la construction d'un cadre de vie plus dynamique et plus solidaire. Si ce mandat s'achève, le projet de territoire, lui, est bien lancé. Je suis convaincu qu'il continuera à se déployer grâce à l'énergie collective et à l'engagement de toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour la vitalité de nos espaces de vie.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient pour chacun un moment de pause, de partage et de sérénité, et que ce temps permette à tous de se retrouver, de se ressourcer et d'aborder la nouvelle année avec confiance.

**Emmanuel Franco**  
Président  
de la Communauté de communes du Val de Sarthe

[www.facebook.com/ccvaldesarthe](https://www.facebook.com/ccvaldesarthe)

Val de Sarthe N° 53 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, Conseil départemental de la Sarthe (p.17), DR • Impression sur papier écologique : Champagnac - Aurillac • Tirage : 14 200 exemplaires • Distribution : Flyers Média • Dépôt légal : à parution.

## 03 / À LA UNE

- « La Route du Mans... autrement » : finalisation des aménagements

## 04 / RETOUR EN IMAGES

## 06 / TRANSITIONS

- Un programme pour réduire les déchets de 15 % d'ici 2030
- Flash-infos

## 08 / L'ACTU

- La voie verte dynamise le Val de Sarthe
- Le point sur le contrôle d'accès en déchetteries
- Un nouvel allié pour l'entretien des accotements : le VSV est entré en service

## 11 / LE DOSSIER

- Zoom sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse



## 15 / PAR NATURE

- REOM : optez pour le prélèvement automatique.

## 16 / GRAND ANGLE

- Un nouveau bâtiment pour le groupe Poussin et SNEG Propreté
- Malicorne-sur-Sarthe : douze nouveaux logements seniors au cœur du bourg
- L'unisSon mise sur la participation et l'ouverture
- Le musée de la faïence et de la céramique dresse son bilan 2025

## 20 / RENDEZ-VOUS

## 21 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Candy Brière vice-championne du monde de tumbling

## 22 / À VOTRE SERVICE

- J-F Bordier, un homme de terrain au service des routes et des usagers

Prochain numéro à au printemps 2026



## TRANSITIONS

# « La Route du Mans... autrement » : finalisation des aménagements

La Communauté de communes du Val de Sarthe boucle ces jours-ci la dernière étape du projet de mobilité douce sur la Route du Mans, entre La Suze-sur-Sarthe et Roëzé-sur-Sarthe. Initié en 2022 dans le cadre du Projet de territoire, ce programme marque une vraie avancée pour une mobilité locale plus sûre et partagée.

**L**es aménagements définitifs du chaussidou de la Route du Mans sont en cours de finition. Les travaux ont été programmés en trois phases principales : création d'un cheminement piéton gravillonné sur le côté impair de la voie, reprise intégrale de la chaussée et pose de deux enrobés afin de pérenniser la bande centrale balisaée et de différencier visuellement les espaces de circulation, réalisation de la signalisation horizontale et verticale avec marquages au sol, passages piétons et panneaux de circulation. Ces aménagements visent un objectif clair : ralentir, recentrer et sécuriser la circulation, tout en favorisant les déplacements actifs et en améliorant la compréhension des usagers vis-à-vis de cet axe fréquenté.

### Un aménagement concerté

Bénéficiant d'une subvention de 50 000 € de la part de l'État dans le cadre de la Dotation d'équipement des terri-

toires ruraux (DETR), et conçu en partenariat avec les Communes de La Suze-sur-Sarthe et de Roëzé-sur-Sarthe, les entreprises riveraines et leurs salariés, une soixantaine de foyers riverains, les associations locales (dont Cyclamaine), le Pays Vallée de la Sarthe, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe, le CEREMA, et le Collège des transitions écologiques et sociétales, le projet final intègre les propositions des riverains remontées à la suite des concertations : chemin piétonnier, ajouts de diodes lumineuses sur les écluses, déplacement de la troisième écluse près d'Espri Restauration, marquages plus visibles et colorés, création d'un axe mieuxisible pour tous les usagers. Avec ce chantier, la Communauté de communes concrétise une étape de sa transition écologique et de sa politique de mobilités durables. La Route du Mans devient ainsi un exemple concret de voirie partagée, au service des habitants, des entreprises et des visiteurs du Val de Sarthe.

Les travaux devraient s'achever avant cette fin décembre.



## EN BREF

### PROJET DE PISCINE COMMUNAUTAIRE

Le projet de la nouvelle piscine du Val de Sarthe avance. Lors de sa réunion de juin dernier, le Conseil de communauté a retenu le scénario d'une construction de l'équipement sur un autre site, plutôt qu'une réhabilitation de la piscine actuelle ou qu'une destruction reconstruction au même endroit (situé en zone à risque dans le Plan de prévention des risques d'inondations). Les motifs suivants ont été mis en avant : possibilité d'accueillir au moins deux publics différents en même temps, création d'un bassin d'activités de faible profondeur séparé du grand bassin et d'un espace ludique pour les 7-18 ans en extérieur, continuité de service pendant les travaux. Le scénario va désormais être approfondi avec l'appui de l'assistant à maître-d'ouvrage Mission H2O afin de définir les schémas fonctionnels. À suivre !

### ATELIERS NUMÉRIQUES

En collaboration avec la conseillère numérique du Département de la Sarthe, le service emploi du Val de Sarthe organise des ateliers pour apprendre à pratiquer l'outil informatique. Au programme : s'initier à l'informatique (6 et 7 janvier de 14h à 16h30), utiliser Internet et apprendre à gérer ses courriels (13 et 14 janvier de 14h à 16h30), sécuriser ses démarches et ses données personnelles (27 janvier de 18h à 20h) et utiliser LinkedIn pour sa recherche d'emploi (28 janvier de 18h à 20h). Inscriptions par courriel à [emploi.social@cc-valdesarthe.fr](mailto:emploi.social@cc-valdesarthe.fr) ou au 02 43 77 20 60.

### PERMANENCES DU SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE À L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

L'Assurance maladie accompagne les assurés du régime général et les travailleurs indépendants. Son service social répond à toutes les questions en lien avec des problématiques de santé graves ayant ou non un impact sur le maintien ou la reprise d'un emploi. Pour accompagner au mieux les usagers, en arrêt maladie ou ayant des problématiques santé, des permanences sur rendez-vous sont organisées tous les lundis des semaines paires, de 09h à 17h à l'Espace communautaire à La Suze-sur-Sarthe. Pour prendre rendez-vous, les personnes intéressées peuvent adresser un courriel à [ssrsarthe@carsat-pl.fr](mailto:ssrsarthe@carsat-pl.fr) ou appeler le 36 46 (demander le service social).

# RETOUR en IMAGES

**20 mars 2025 /** En partenariat avec de nombreuses associations et organismes, la Communauté de communes du Val de Sarthe organise un forum *bien vieillir* destiné aux seniors. Intitulée « Il n'y a pas d'âge pour être jeune », cette journée permet aux participants d'obtenir des conseils et des informations essentielles sur divers aspects du bien vieillir. Au programme : ateliers interactifs et théâtre-forum.



**05 et 06 avril 2025 /** Le public répond présent à Malicorne-sur-Sarthe pour les Journées européennes des métiers d'art. L'accent est mis sur le geste via la thématique « Bijoux en lumière ». Anaïs Lefèuvre et Rose Cobalt, artisanes bijoutières, ont présenté leurs créations au sein du musée. S'ajoutent également parmi les artisans l'atelier Dory, l'atelier de Ludo, l'atelier Brin d'Osier, Bois by K, Géraldine Mézange, Lasco, L'envers de l'endroit, Évolvea Vitrail et Véronique Lesage. Le musée témoigne de son engagement en rendant l'accès au public gratuit pour ses collections et en proposant tout un panel d'activités : atelier barbotine en libre-service, parcours podotactile dans les jardins, parcours des sens, ou encore démonstration de tournage par Sara Grace Wevill.

**27, 28 et 29 juin 2025 /** Le spectacle de danse de L'unisSon connaît un vif succès auprès des familles. Le vendredi soir, les élèves du Conservatoire Hélène Affichard de Sablé-sur-Sarthe s'invitent pour un spectacle « Paysages mouvants », au port de La Suze-sur-Sarthe. Le spectacle de danse se poursuit les deux jours suivants sur la thématique « L'unisSon voyage » à la salle des fêtes.





**03 juillet au 30 août 2025 / L'Espace de Vie Sociale itinérant** part à la rencontre des habitants pendant les grandes vacances scolaires. Toutes les semaines, plusieurs activités gratuites sont proposées, en collaboration avec divers artistes, services de la Communauté de communes du Val de Sarthe, partenaires et encore associations du territoire. Entre balades, escape game, course d'orientation, art de l'origami et jonglerie, initiation au crochet ou au tir à l'arc et bien d'autres ateliers, il y en a pour tous les goûts. De quoi réunir petits et grands, le tout dans un cadre convivial. Mention spéciale pour « Crédit à partir de déchets » à Guécelard pendant trois jours, durant laquelle chaque participant, aidé de l'association Dom By Max, réalise une œuvre d'art permanente grâce aux déchets ramassés tous ensemble.

**18, 19 et 20 juillet 2025 / Le Festival « La Belle Virée »** revient pour une nouvelle édition. La première escale se déroule à Souligné-Flacé avec deux spectacles : « Beethoven Métalo Vivace » par la compagnie Monsieur le Directeur et « L'herbe est plus rose ailleurs » par le Collectif du Plateau. S'ensuit, le lendemain, à Malicorne-sur-Sarthe, un « Défilé de haute culture » en compagnie d'Helmut Von Karglass et de la musique « Suck Da Head ». Les festivités se terminent avec un dernier point de passage à Spay. La compagnie Les Tombés de la Lune présente une pièce de théâtre « Moniktrud et Mariétégonde », tandis que Frigo invite les spectateurs à un envol de clown. Le public, nombreux, profite durant les après-midis des ateliers créatifs et ludiques (ateliers de cuisine, jeux de société, atelier d'argile, dripping, fabrication de tawashi...) et de la caravane-expo du Poulpe à Vapeur sur « Arts textiles & Dessin » de l'artiste Clémence Joly.



**27 au 31 octobre 2025 / Le service jeunesse du Val de Sarthe s'associe aux Communes de Cérans-Foulletourte, Mézeray, Roëzé-sur-Sarthe et Spay pendant les vacances d'automne pour le dispositif « Argent de poche ».** Les jeunes inscrits travaillent pendant cinq demi-journées sur les chantiers de leur Commune. Spay participe pour la première fois, avec une dizaine de jeunes répartis en deux groupes. Le premier intervient pour des travaux de ponçage, peinture et ramassage des branches au Domaine du Houssay, et le second nettoie le monument aux morts et prépare les végétaux extérieurs pour l'hiver. Une belle réussite !

## DÉCHETS

# Un programme pour réduire les déchets de 15 % d'ici 2030

La réduction des déchets constitue un enjeu majeur de la transition écologique et sociétale, alors que la consommation de ressources a été multipliée par dix en cinquante ans et que chaque Français produit encore 611 kg de déchets par an.

Pour limiter la production de déchets, collectivités et habitants ont un rôle essentiel à jouer en adoptant des modes de consommation plus responsables et en agissant pour prévenir, réduire et mieux valoriser les déchets. La Communauté de communes du Val de Sarthe s'inscrit pleinement dans cette dynamique avec l'élaboration de son Programme local de prévention des dé-

chets ménagers et assimilés (PLPDMA). Initié en novembre 2024, ce document stratégique fixe, pour une période de six ans, une feuille de route concrète pour réduire les déchets produits sur le territoire. Son ambition : - 15 % de déchets ménagers d'ici 2030. Cela correspond à une baisse de 15 kg par habitant chaque année, soit 60 kg pour une famille de 4, un objectif cohérent avec les engagements nationaux mais qui nécessite une mobilisation collective.

*blic sur le travail engagé, mais aussi de collecter avis, remarques et suggestions pour contribuer à son amélioration avant l'adoption finale du document prévue en février 2026. Chaque avis peut compter* » précise François Garnier, vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. Par ailleurs, lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets (22-30 novembre), l'intercommunalité est allée à la rencontre des habitants lors de différentes animations afin d'échanger sur les actions envisagées et recueillir des contributions, tout en sensibilisant sur les enjeux de la réduction de cette problématique.

### Un programme construit avec les habitants

Pour élaborer ce PLPDMA, la Communauté de communes du Val de Sarthe s'est appuyée sur une démarche participative. Trois ateliers menés en avril et mai 2025, ainsi que trois commissions consultatives d'élaboration et de suivi, ont permis de prendre en compte les propositions des habitants et des acteurs locaux. Cette co-construction garantit un programme adapté aux besoins et réalités du territoire. Au total, 20 actions ont été identifiées et regroupées en six axes : la gouvernance du PLPDMA, la sensibilisation à la prévention des déchets, la réduction des déchets verts, la valorisation des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement du réemploi ainsi que la promotion de la consommation responsable. Afin d'associer davantage les habitants, le projet de PLPDMA a été soumis à la consultation publique jusqu'au 19 décembre 2025. « *Cette phase permet d'informer le pu-*

### Vers un territoire plus sobre et plus durable

Avec le PLPDMA, la Communauté de communes du Val de Sarthe réaffirme son engagement en faveur d'un territoire plus durable, plus sobre et plus solidaire, dans lequel chaque acteur – collectivités, associations, entreprises, habitants – contribue à réduire l'impact environnemental des modes de vie. Cette démarche agit simultanément sur la préservation des ressources naturelles, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la maîtrise des dépenses publiques liées à la gestion et au traitement des déchets. Réemployer davantage, réparer plutôt que de jeter, consommer de manière raisonnée et réduire le gaspillage : autant de gestes simples qui permettent de faire des économies et d'améliorer le cadre de vie de tous.



## JE FAIS MA TRANSITION... RÉDUCTION DES DÉCHETS

### JETER MOINS, TRIER MIEUX C'EST POSSIBLE !

Réduire nos déchets, c'est agir concrètement pour la planète. En adoptant les principes de l'économie circulaire, nous limitons le gaspillage, évitons l'accumulation de déchets et diminuons l'extraction de nouvelles ressources. Réutiliser, réparer, partager, recycler... Chaque action permet de prolonger la durée de vie des objets et de réduire ce que nous jetons.

RÉDUIRE L'ACHAT  
D'EMBALLAGES

RÉPARER,  
RÉEMPLOYER

ADOPTER LE  
COMPOSTAGE

CHOISIR DES  
PRODUITS DURABLES

BIEN TRIER LES  
DÉCHETS

SENSIBILISER SON  
ENTOURAGE

## FLASH-INFOS

### GARDEN CAFÉ

Après son premier événement le 17 mai à Malicorne-sur-Sarthe, le collectif Garden Café a organisé une nouvelle action autour du jardinage et de la valorisation des déchets verts, dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des Déchets, samedi 22 novembre \*. Habitants, jardiniers amateurs et curieux se sont retrouvés dans la matinée devant la mairie de Cérans-Foulletourte pour échanger boutures, graines et plants en trop, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les conseils du Jardinier sarthois ont été très appréciés, tout comme les discussions spontanées entre passionnés de jardinage. Cette matinée a également permis de sensibiliser le public aux bons gestes autour des déchets verts, grâce aux ateliers sur le compostage, le broyage des végétaux et la cuisine zéro gaspi.



Autre temps fort : la démonstration de greffe de pommier par l'association Croqueur de pommes, qui a séduit les amoureux des vergers et des variétés anciennes. Né de l'envie de créer des moments conviviaux autour du jardinage, le collectif Garden café rassemble depuis plusieurs mois habitants, passionnés et curieux autour d'ateliers simples, accessibles et ouverts à tous. L'objectif : échanger des savoir-faire, découvrir des pratiques plus durables, cultiver le plaisir de jardiner et réfléchir pour engager de nouveaux projets... ensemble. Vous souhaitez en savoir plus et rejoindre le collectif ? Contactez la Communauté de communes du Val de Sarthe à territoire@cc-valdesarthe.fr ou au 02 43 83 51 12.

\* Événement organisé avec le soutien de la Communauté de communes et des Communes de Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray et Saint-Jean-du-Bois.

### MANGER BOUGER

En juillet 2025, dans le cadre du Contrat Local de Santé, le service Jeunesse de la Communauté de communes a proposé un programme d'activités à destination des 11-17 ans pour les sensibiliser et les accompagner vers des pratiques et des modes de vie sains et plus durables : déplacements doux, alimentation responsable ou encore comportements favorables à la santé. Au total, 53 jeunes ont pris part à quatre opérations associant sport, alimentation et prévention : « Val de Sarthe à vélo », journée durant laquelle les jeunes ont pédalé sur la voie verte pour découvrir le musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe, avant de participer à des activités ludiques à Mézeray ; une journée « Manger Bouger » à l'île MoulinSart, où les inscrits ont confectionné des bruschettas et réalisé une course d'orientation ; un après-midi à la piscine avec le « triafun », mêlant jeux aquatiques, water-polo, volley et parcours d'obstacles ouverts à tous ; et enfin, un après-midi escape game à Guécélard consacré à la prévention des conduites addictives. Envie d'en savoir plus sur cette initiative ? Retrouvez la vidéo « 4 journées actives de sensibilisation à la santé » qui revient sur les moments clés de l'action sur [www.valdesarthe.fr](http://www.valdesarthe.fr) ou en scannant le QR-code ci-contre.



### REPAIR CAFÉ

La dernière permanence du Repair Café Vézanne & Forêt est programmée le samedi 20 décembre à Mézeray (salle Thérèse-Tridon - 2 bis avenue de la Gare), de 9h30 à 12h. Le Repair café, atelier participatif où l'on apprend à diagnostiquer, réparer et prolonger la vie de ses appareils, a permis d'éviter de nombreux déchets et de partager savoir-faire et solidarité. Les bénévoles donnent rendez-vous au public pour les nouvelles permanences 2026, qui se tiendront à Saint-Jean-du-Bois les 17 janvier, 16 mai et 21 novembre, à Cérans-Foulletourte les

21 février, 20 juin et 19 décembre, à Malicorne-sur-Sarthe les 21 mars et 19 septembre, et à Mézeray les 18 avril et 17 octobre. Contact : 06 82 98 49 29 ou repair-cafe-vezanne-foret@proton.me.

### ALIMENTATION POSITIVE



Après le Val de Sarthe, le Pays Vallée de la Sarthe lance le Défi foyers à alimentation positive en Pays sabolien en partenariat avec le GAB 72. L'objectif : manger plus savoureux, plus sain, plus local et plus bio... sans dépenser davantage. Du 2 décembre 2025 au 9 avril 2026, les participants découvriront comment améliorer leur alimentation au quotidien grâce à des ateliers, des rencontres et un suivi personnalisé. En 2024, le Défi avait mobilisé 75 familles du Val de Sarthe (soit 232 personnes)

### COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS

La Communauté de Communes met à disposition des habitants du Val de Sarthe des composteurs individuels afin de réduire le volume des ordures ménagères tout en produisant un amendement naturel pour le jardin. Un seul équipement peut être attribué par foyer. Tarifs : 30 € le composteur de 300/350 L (terrain < 500 m<sup>2</sup>), 50 € le composteur de 700/800 L (terrain > 500 m<sup>2</sup>) et 50 € le lombri-composteur, destiné aux foyers sans jardin. Ce dernier utilise des vers pour décomposer les déchets organiques et produire un compost riche ainsi qu'un « thé de compost », idéal pour les plantes, même en appartement. Les habitants intéressés sont invités à se présenter directement aux services techniques communautaires : mardi et mercredi de 14h à 18h, vendredi de 14h à 17h30. Contact : 02 43 83 99 90.

## FLASH-INFOS

## MOBILITÉS DOUCES

# La voie verte dynamise le Val de Sarthe

Avec l'ouverture de la voie verte entre La Suze-sur-Sarthe et La Flèche (vie Malicorne-sur-Sarthe), la Communauté de communes du Val de Sarthe franchit une nouvelle étape dans le développement des mobilités douces et de l'attractivité du territoire.

**L**ong de 27 km, le nouvel itinéraire, aménagé sur l'ancienne ligne SNCF de « L'Aubinière », traverse sept communes \* — dont 4 situées dans le Val de Sarthe : La Suze-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Mézeray et Malicorne-sur-Sarthe — désormais directement reliées par un parcours sécurisé, accessible et inscrit dans un cadre naturel remarquable.

### Un engagement fort

Aux côtés du Département, maître d'ouvrage, la Communauté de communes du Val de Sarthe a été un partenaire clé \*\* de ce projet structurant qui s'inscrit dans une ambition claire : atteindre 140 km de voies vertes d'ici 2030 en Sarthe. Avec un investissement de 300 000 €, le Val de Sarthe affirme son engagement en faveur des mobilités durables et de l'amélioration du cadre de vie. L'intercommunalité est également gestionnaire de la voie verte sur son territoire, garantissant une valorisation cohérente et durable de l'équipement, au service des usages quotidiens comme des loisirs. Cette implication se retrouve aussi dans les travaux réalisés : rénovation et sécurisation de plusieurs ouvrages d'art majeurs, dont un sous la RD23 à Saint-Jean-du-Bois ; démolition d'infrastructures obsolètes pour de nouveaux accès ; création d'un franchissement sécurisé sous la RD23 ou encore aménagement d'un tronçon équestre de 2,7 km depuis la Cavalerie des Mésangères à Mézeray - une première dans le département ! Autant d'aménagements qui renforcent la fonctionnalité, l'accessibilité et l'attractivité de la voie.

### Le plein d'atouts

Depuis l'ouverture du premier tronçon de 13 km en décembre 2024, la fréquentation confirme l'intérêt du public : « plus de 4 000 piétons et 7 700 cyclistes ont été comptabilisés sur le seul secteur du Val de Sarthe en six mois » souligne Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Une dynamique constatée lors de la Fête de la voie verte, le 21 septembre dernier : 284 cyclistes enregistrés à Malicorne-sur-Sarthe dans l'après-midi, contre 119 un dimanche habituel, soit 165 usagers supplémentaires. La voie verte s'affirme comme un véritable levier d'attractivité, étroitement lié à l'offre culturelle, patrimoniale et de loisirs du territoire. Commerces, hébergements, restaurateurs et sites touristiques profitent déjà de ce nouvel afflux de visiteurs, dont les pratiques douces favorisent une découverte plus lente et qualitative du Val de Sarthe. À Malicorne-sur-Sarthe, les commerçants saluent l'ouverture de ce nouvel itinéraire. À la charcuterie Thierry Boul, on note « un véritable atout » qui a attiré cet été de nombreux cyclistes dans le centre-bourg. Même constat au PMU Le Bar des sports, où Élisa Garnier et François Le Guen, ont observé « une hausse rapide de la fréquentation », avec quatre à cinq clients supplémentaires par jour et, certains jours, des groupes d'une dizaine de personnes venus de La Suze-sur-Sarthe, La Flèche ou en séjour touristique. Le supermarché Utile et le restaurant Mac Licorne, situés à proximité immédiate du tracé, bénéficient eux aussi de cette nouvelle dynamique. Et l'effet devrait s'accentuer : un accueil vélos sera finalisé d'ici le printemps 2026, comprenant une aire dédiée avec tables de pique-nique, bancs, local sécurisé, station de réparation et stationnements.

tation confirme l'intérêt du public : « plus de 4 000 piétons et 7 700 cyclistes ont été comptabilisés sur le seul secteur du Val de Sarthe en six mois » souligne Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Une dynamique constatée lors de la Fête de la voie verte, le 21 septembre dernier : 284 cyclistes enregistrés à Malicorne-sur-Sarthe dans l'après-midi, contre 119 un dimanche habituel, soit 165 usagers supplémentaires. La voie verte s'affirme comme un véritable levier d'attractivité, étroitement lié à l'offre culturelle, patrimoniale et de loisirs du territoire. Commerces, hébergements, restaurateurs et sites touristiques profitent déjà de ce nouvel afflux de visiteurs, dont les pratiques douces favorisent une découverte plus lente et qualitative du Val de Sarthe. À Malicorne-sur-Sarthe, les commerçants saluent l'ouverture de ce nouvel itinéraire. À la charcuterie Thierry Boul, on note « un véritable atout » qui a attiré cet été de nombreux cyclistes dans le centre-bourg. Même constat au PMU Le Bar des sports, où Élisa Garnier et François Le Guen, ont observé « une hausse rapide de la fréquentation », avec quatre à cinq clients supplémentaires par jour et, certains jours, des groupes d'une dizaine de personnes venus de La Suze-sur-Sarthe, La Flèche ou en séjour touristique. Le supermarché Utile et le restaurant Mac Licorne, situés à proximité immédiate du tracé, bénéficient eux aussi de cette nouvelle dynamique. Et l'effet devrait s'accentuer : un accueil vélos sera finalisé d'ici le printemps 2026, comprenant une aire dédiée avec tables de pique-nique, bancs, local sécurisé, station de réparation et stationnements.



La voie verte connaît une belle fréquentation.

Au-delà des retombées économiques, la voie verte offre un nouvel espace de détente et de convivialité, idéal pour les familles, randonneurs, cyclistes, cavaliers et habitants dans leurs déplacements du quotidien. Avec la finalisation des deux derniers kilomètres vers l'ancienne gare de La Flèche, prévue d'ici 2027, cet axe doux confirme son rôle de colonne vertébrale touristique et intercommunale.

\* La voie verte traverse également 3 communes du Pays Fléchois : Arthezé, Villaines-sous-Malicorne et La Flèche.

\*\* Ce projet a été soutenu aussi par l'État, la Région Pays de la Loire et de la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

## EN BREF

### UN VÉLOBUS SCOLAIRE À CÉRANS-FOULLETOURTE

Suite à sa participation en mai dernier à la semaine de la mobilité, la Commune de Cérans-Foulletourte, en partenariat avec le Pôle Métropolitain Le Mans-Sarthe et avec le soutien de la Communauté de communes du Val de Sarthe, a lancé un dispositif innovant : le vélobus scolaire. L'achat du vélobus par le Pôle Métropolitain est financé par l'ADEME et son programme AVELO 3.

## DÉCHETS

# Le point sur le contrôle d'accès en déchetteries

Le contrôle pour l'accès dans les deux déchetteries du Val de Sarthe à Guécelard et à Roézé-sur-Sarthe est opérationnel depuis mars 2025. Premier bilan : une fréquentation mieux maîtrisée, des dépôts plus raisonnés et une baisse notable des apports extérieurs. Le système porte ses fruits.

**L**es barrières levantes des déchetteries communautaires n'ont pas seulement modifié l'entrée des véhicules : elles ont transformé les habitudes. Les deux sites sont désormais accessibles uniquement aux habitants du territoire. Quelques ajustements techniques ont été nécessaires en début d'année, mais la mise en route opérationnelle en mars 2025 a rapidement trouvé son équilibre. « L'objectif initial reste clair : inviter les habitants à limiter leur apports, notamment les déchets verts pour lesquels l'Ademe recommande une élimination directe sur les parcelles concernées » rappelle François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau.

### Des pratiques qui évoluent

Sur les six premiers mois, y compris le printemps et la période estivale pourtant propices à l'utilisation du service, 72 % des cartes ont été activées. Cela signifie qu'un quart des foyers n'a pas encore utilisé le service. L'optimisation des passages apparaît nettement : les dépôts sont désormais regroupés, les allers-retours diminuent. « Seule une centaine de cartes a dépassé les 18 passages envisagés dans le cadre de l'expérimentation actuelle, une dizaine est au-delà de 37, avec

un record à 70 passages, signe d'un usage abusif » indique Émilie Lecomte, responsable déchets ménagers. En extrapolant sur une année, seuls 3% des foyers dépasseraient la limite. La moyenne tournerait autour de dix passages par foyer. Un usage mesuré, loin des excès parfois constatés avant l'installation du contrôle d'accès.

### Un recul significatif des apports

Le tonnage global a reculé de 18% sur les deux sites. Guécelard, situé près de l'agglomération mancelle, enregistre notamment -28% d'encombrants : indice d'apports extérieurs auparavant fréquents. Les déchets verts ne sont pas pesés, mais une autre mesure parle d'elle-même : -27% d'heures de broyage. Même tendance pour les cartons bruns, en baisse de 36%. Cette diminution s'explique en partie par les apports professionnels, facturés pour ce type de dépôt. Un point de vigilance subsiste : une recrudescence de dépôts sauvages de cartons près des colonnes d'apport volontaire. Un paradoxe, quand on sait que des repreneurs comme Valorpôle rachètent ces emballages. Ce premier bilan, chiffré et objectif, confirme que le contrôle d'accès remplit

son rôle. Seuls les détenteurs du badge accèdent aux installations, les apports sont mieux anticipés et moins volumineux au total. « Le temps d'observation se poursuit, avant la détermination définitive par le Conseil communautaire du nombre de passages qui sera inclus dans la REOM. Mais déjà, les déchetteries communautaires fonctionnent plus efficacement » se félicite François Garnier.



## EN BREF

### TRI DES EMBALLAGES : RAPPEL DES BONS GESTES

Volontaires ou non, les erreurs de tri sont encore nombreuses et ont un impact significatif sur les factures : cette année 150 000 € de pénalités ont été facturés à la Communauté de communes pour les erreurs de tri dans les points d'apport, soit 11 € sur la facture de chaque foyer ! Pourtant, désormais, le tri des emballages est très simple : si je réponds « non » à la question « est-ce un emballage ? », je dois jeter l'objet avec les ordures ménagères ou le porter en déchetteries selon leur taille ou leur matériau. Ainsi, les jouets ou ustensiles en plastique ne doivent pas être déposés dans les colonnes d'apport volontaire. De même, il est impératif de ne pas imbriquer les matériaux les uns dans les autres, de vider les récipients (notamment les bouteilles et les boîtes) et de ne pas jeter de textiles parmi les emballages.

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La distribution des sacs poubelles estampillés « Val de Sarthe » pour la collecte des ordures ménagères a débuté en novembre dernier et se poursuivra jusqu'au mois de janvier 2026 selon les Communes. Retrouvez les dates qui vous concernent grâce au QR-code ci-contre. Les usagers qui ne pourront se rendre disponibles dans les créneaux proposés sont invités à se rendre à partir du 26 janvier 2026 aux services techniques communautaires, zone de la Bodinière à Roézé-sur-Sarthe : mardi et mercredi de 14h à 18h, vendredi de 14h à 17h30.



## VOIRIE

## Un nouvel allié pour l'entretien des accotements : le VSV est entré en service

La Communauté de communes du Val de Sarthe vient d'acquérir un véhicule service viabilité (VSV). Polyvalent et autonome, cet engin permettra d'entretenir en régie les accotements de nombreuses voies sous gestion communautaire, tout en réduisant les coûts de prestation.

**A**vec l'arrivée du VSV, le service voirie du Val de Sarthe franchit une étape importante. Ce matériel de nouvelle génération élargit les possibilités d'intervention, notamment sur la nouvelle voie verte entre La Suze-sur-Sarthe et La Flèche dont la végétation nécessite une vigilance particulière. « *Nous gagnons en réactivité* » souligne Nicolas Passin, responsable voirie. L'objectif est aussi de préparer les chantiers de voirie et réseaux divers : débroussaillage, curage des fossés, dégagement des accès avant l'arrivée des entreprises extérieures. Le véhicule interviendra également pour sécuriser les virages ou carrefours délicats, ainsi qu'en prévention sur les abords de la fibre et des réseaux. L'élagage, jusque-là effectué de manière ponctuelle, pourra ainsi être planifié à l'avance.

### Un partenariat entre services

Le VSV ne concernera pas uniquement la voirie. Le service cycle de l'eau bénéficie lui aussi de cette montée en puissance. Certains bassins de rétention, particulièrement sur les zones d'activités, n'avaient pas été entretenus depuis plusieurs années. « *Nous pourrons enfin remettre en état des espaces qui étaient en friche et poser un cadre d'entretien durable* » précise Nicolas Passin. De nombreuses parcelles, haies ou abords de bâtiments publics – notamment ceux liés aux déchets ménagers ou à l'espace communautaire – pourront être repris en régie. Ce partage d'usage limite les déplacements



Le VSV est opérationnel depuis cet automne.

d'entreprises privées et favorise une gestion cohérente.

### Maîtrise des coûts et autonomie accrue

Pour rendre ce matériel rentable, une partie des opérations sera désormais réalisée en interne. Le débroussaillage des Communes de Roëzé-sur-Sarthe, de La Suze-sur-Sarthe, de Fercé-sur-Sarthe et de Saint-Jean-du-Bois ne sera plus confié à des prestataires. « *C'est un moyen de mieux planifier les interventions, sans dé-*

*prendre d'un calendrier extérieur. La polyvalence du VSV, combinée à l'expérience des agents, devrait permettre d'intervenir au bon moment, avant que les problèmes n'apparaissent* » annonce Nicolas Passin. Acquis pour 280 000 €, le véhicule représente un investissement conséquent mais pensé sur le long terme. Il offrira un suivi plus régulier des espaces publics, tout en renforçant la sécurité et la qualité du cadre de vie. Un outil discret mais essentiel pour garder le territoire accueillant, praticable... et mieux maîtrisé.

## EN BREF

### ASSAINISSEMENT : LE PROJET DE STATION D'ÉPURATION À FILLÉ EST SUR LES RAILS

Conformément au schéma directeur, la Communauté de communes lance le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration à Fillé. Cette future installation a pour objectif de remplacer l'équipement actuel et de calibrer le service aux besoins réels de la population de la commune. La consultation d'un AMO (Assistant à maîtrise d'ouvrage) est actuellement en cours, en vue d'une attribution toute prochaine. Le calendrier prévisionnel est le suivant : études du projet du 1<sup>er</sup> semestre 2026 à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2027, travaux de construction du 2<sup>ème</sup> semestre 2027 jusqu'à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2028. Le coût total, incluant les études et les travaux, s'élève à 1,7 M€ HT. Le projet devrait bénéficier de subventions, principalement de la part de l'Agence de l'eau. Un investissement stratégique pour garantir un service adapté, durable et dimensionné à la population de Fillé.

PÔLE ÉDUCATION

# Zoom sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse



L'accueil et l'épanouissement de l'enfant, tant sur le plan physique que psychologique, sont au cœur des préoccupations de la Communauté de communes du Val de Sarthe, qui assure pleinement ses compétences en matière de petite enfance, enfance et jeunesse. Grâce à une action coordonnée avec ses différents partenaires, l'intercommunalité agit depuis plus de 20 ans pour garantir un service public éducatif cohérent et accessible, soutenir les familles et accompagner l'ensemble des jeunes du territoire. Cet engagement s'inscrit dans une vision globale visant à développer autonomie, sens de la citoyenneté et solidarité.

## PÔLE ÉDUCATION

# Petite enfance : grandir sereinement en Val de Sarthe

Accueillir les tout-petits et accompagner les familles fait partie des engagements forts de la Communauté de communes du Val de Sarthe, qui a développé une offre de services adaptée à chaque situation. Tour d'horizon.



**D**ès la naissance, la Communauté de Communes place l'enfant et sa famille au cœur de ses priorités. « En partenariat avec la CAF et la MSA\*, le Val de Sarthe a développé une politique éducative et sociale destinée à mieux répondre aux besoins des familles » indique Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. La Convention territoriale globale 2023-2027 (CTG) confirme cette volonté : proposer une offre petite enfance adaptée aux besoins des parents et garantir à chaque enfant un environnement où il peut s'épanouir en toute confiance, tout en soutenant la parentalité. Au-delà de renforcer l'accès aux services (crèches communautaires, activités du relais petite enfance, lieu d'accueil enfant parent (LAEP, voir zoom ci-contre), accueils de loisirs et actions jeunesse), « cette convention permet de favoriser une cohérence éducative entre les Communes » souligne Élisabeth Moussay.

### Des solutions d'accueil diversifiées

Parce que les rythmes de vie évoluent, la Communauté de communes met à disposition ou accompagne plusieurs modes d'accueil sur le territoire : l'accueil individuel chez une assistante maternelle, l'accueil collectif en crèche ou encore des temps en accueil de loisirs sans hé-

bergement. En Val de Sarthe, l'accueil individuel reste très prisé : 240 assistantes maternelles agréées accueillent près de 955 enfants (chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2025). Ce mode de garde permet aux familles de sélectionner une professionnelle qui répond à leurs attentes, d'échanger sur leur projet parental et d'offrir à leur enfant un cadre rassurant mêlant relation privilégiée et premiers apprentissages en petit groupe. « La Communauté de communes soutient et accompagne ces professionnelles, notamment celles qui souhaitent s'installer ou développer un projet, afin de maintenir une offre diversifiée et accessible » indique Élisabeth Moussay. La Communauté de communes gère par ailleurs deux petites crèches : « À petits pas » à Cérans-Foulletourte (22 enfants) et « Le Valanou » à La Suze-sur-Sarthe (18 enfants). Ces lieux d'éveil et de socialisation accueillent les enfants de 2 mois à 4 ans dans un cadre chaleureux et sécurisant. Les familles peuvent bénéficier d'un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, permettant une grande souplesse d'organisation. Les contrats, validés en commission d'attribution \*\*, s'adaptent aux besoins réels des parents. Pour guider les familles, le relais petite enfance joue un rôle essentiel (voir page ci-contre). Il informe, accompagne, conseille et aide les familles à trouver la solution correspondant à leur organisation et à

l'accueil et au bien-être de l'enfant de 0 à 6 ans. Qu'il s'agisse d'un accueil collectif ou individuel, l'objectif reste le même : garantir un accueil de qualité avec des professionnels formés et attentifs aux besoins de chaque enfant. En développant des services variés et complémentaires, la Communauté de communes du Val de Sarthe permet à chaque jeune enfant d'évoluer sereinement, de développer son autonomie et de s'ouvrir au monde dans un cadre sécurisant et bienveillant.

\* La charte territoriale signée avec la MSA vise à renforcer les solidarités en milieu rural à travers des actions concrètes : information des familles, initiatives communes entre CCAS, soutien à la parentalité, accompagnement des jeunes, projets citoyens, promotion du LAEP ou encore organisation d'événements fédérateurs.

\*\* La commission d'attribution des places en crèche aura lieu début avril 2026. Les familles souhaitant une place doivent se manifester avant cette date auprès du relais petite enfance.

### ZOOM

#### LE LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT

Situé au 5 rue de l'Ètre à Roézé-sur-Sarthe, le lieu d'accueil enfant parent « Au p'tit hêtre » est un espace d'échange et de partage entre les futurs parents ainsi que les parents et leur enfant âgé de 0 à 4 ans. Ouvert tous les mercredis matin sur deux créneaux horaires (9h-10h30 et 10h30-12h), le site propose aux familles d'accompagner leur enfant dans la découverte d'un environnement extérieur pensé et adapté à leurs besoins. Des espaces jeux sont disponibles et une équipe pluridisciplinaire sur place peut répondre aux éventuelles questions liées à la parentalité. L'accueil des familles et des enfants est assuré par une équipe de professionnelles du service petite enfance de la Communauté de communes.

# Enfance : les accueils de loisirs sans hébergement

Pendant les vacances scolaires, les enfants de 3 à 11 ans peuvent profiter des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) gérés par le service enfance de la Communauté de communes. Ces structures, au nombre de huit, sont réparties sur l'ensemble du territoire.

**L**es différents sites d'accueil de loisirs ont désormais chacun une dénomination dédiée, choisie l'été dernier par les familles elles-mêmes dans le cadre de l'opération « À chacun son nom » : « La fabrique à sourires » à Cérans-Foulletourte, « Terre de rires » à Guécelard, « O'soleil » à La Suze-sur-Sarthe, « Terre d'aventures » à Louplande, « La bulle magique » à Malicorne-sur-Sarthe, « Ludifou » à Roëzé-sur-Sarthe et « L'oasis » à Spay. Pendant les vacances scolaires \*, ils proposent un programme d'activités varié et adapté aux envies des enfants. L'été, des minicamps thématiques de plusieurs jours permettent d'aller plus loin dans la découverte et de stimuler la curiosité des jeunes.

## Une approche éducative et citoyenne

Le service enfance ne se contente pas d'organiser des loisirs. Il souhaite aussi éveiller les enfants à des pratiques responsables : sensibilisation à la nutrition, réduction des déchets, activités avec matériaux recyclés, et mutualisation des transports lors des sorties. Les enfants - et parfois leurs parents - sont aussi impliqués dans des pro-

jets participatifs, comme les « agoras d'enfants », pour réfléchir ensemble à la vie des ALSH et contribuer aux décisions. D'autres actions innovantes ont été menées, comme le projet égalité filles/garçons, récompensé depuis deux ans... « Les ALSH ne sont pas seulement des lieux de loisirs, mais de véritables espaces d'apprentissage et de citoyen-

neté, où chaque enfant peut s'amuser, découvrir et s'impliquer dans la vie de territoire » précise Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé.

\* Les activités des mercredis loisirs et des temps périscolaires organisés en périodes scolaires sont de la compétence des Communes.



## EN BREF

### RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance (RPE) est un service de proximité gratuit, proposé aux familles et aux professionnels de l'accueil individuel des enfants de 0 à 6 ans. Il est animé par une équipe de professionnelles de la petite enfance et du social. Vous attendez un enfant ou êtes déjà parents d'un jeune enfant ? Vous avez du mal à vous repérer parmi les solutions d'accueil proposées sur le territoire ? Vous hésitez entre plusieurs modes de garde et ne savez pas lequel répondra le mieux à vos besoins ? Pas d'inquiétude ! Le RPE vous accompagne et facilite vos démarches dans la recherche d'un mode de garde correspondant à vos attentes et à vos besoins. Il vous aide à faire un choix éclairé et serein grâce à des renseignements complets et personnalisés. Il apporte également un soutien aux parents employeurs (contrats, rémunération, Pajemploi...). Les animatrices du RPE favorisent par ailleurs la mise en relation entre les (futurs) parents et les assistantes maternelles agréées du Val de Sarthe, et accompagnent les parents qui le souhaitent dans toutes les questions sur la parentalité en lien direct avec le LAEP. Vous êtes un(e) professionnel(le) de la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s) ? Outre les conseils et informations professionnels, l'accompagnement administratif (agrément, formation, statut, conférences...), l'équipe du RPE propose des temps de « Jeux et rencontres » dans les Communes du territoire avec les enfants accueillis, ainsi que des animations collectives dans les ludothèques et médiathèques. Les animatrices du RPE s'adaptent au mieux aux disponibilités des uns et des autres et proposent des accueils sur rendez-vous à La Suze-sur-Sarthe (Espace communautaire, 29 rue du onze-novembre) les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que des permanences téléphoniques les lundi et vendredi de 14h à 17h30, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

## PÔLE ÉDUCATION

# Jeunesse : des points jeunes au cœur du territoire

Accompagner les adolescents, leur offrir des espaces d'accueil et soutenir leurs projets : telle est l'ambition du service jeunesse de la Communauté de communes du Val de Sarthe qui mise sur un maillage territorial équilibré et une véritable dynamique collective au service des 11-17 ans.

**A**vec cinq points jeunes répartis sur tout le territoire, le Val de Sarthe propose aux 11-17 ans des lieux de rencontres adaptés. Les adolescents peuvent y venir librement, participer à des ateliers, rencontrer d'autres jeunes ou être accompagnés dans leurs initiatives. Ces espaces sont à la fois des lieux d'accueil, d'information, d'écoute et d'accompagnement aux projets.



### Une organisation territoriale

Chaque point jeune couvre un secteur : « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte accueille aussi les jeunes de Guécelard, Mézeray et Parigné-le-Pôlin ; « Le Squat'ados » à Fercé-sur-Sarthe rayonne sur Chemiré-le-Gaudin, Malicorne-sur-Sarthe et Saint-Jean-du-Bois ; « Le Kétanou » à Louplande accueille ceux d'Étival-lès-Le Mans, Souligné-Flacé et Voivres-lès-Le Mans ; « Le Repère » de Roëzé-sur-Sarthe couvre Fillé, La Suze-sur-Sarthe et Spay. Le point jeunes de La Suze-sur-Sarthe est géré par l'association La Coulée Douce. Des navettes facilitent l'accès à l'ensemble des sites, favorisant l'ouverture et les échanges entre Communes. « Ce maillage territorial harmonise l'offre et garantit proximité, qualité d'accompagnement et dynamique collective » indique Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé.

### Des orientations fortes

En période scolaire, les points jeunes sont ouverts tous les mercredis après-midi. Un apéro dînatoire est proposé certains vendredis soirs, avec une contribution de 5 à 10 €. Des sorties peuvent aussi être programmées selon les envies ou l'actualité. Tout est réfléchi avec les jeunes, leurs familles et l'équipe

jeunesse. Pendant les vacances, les points jeunes ouvrent chaque après-midi du lundi au vendredi : ateliers créatifs ou culinaires, jeux, activités sportives ou culturelles complètent l'offre, notamment les séjours ados organisés chaque été. Les équipes mutualisent leurs projets pour garantir une qualité d'accueil homogène et favoriser autonomie, socialisation et engagement. Au-delà de l'accueil quotidien, la Communauté de communes mène une politique jeunesse ambitieuse : développement d'animations hors les murs, valorisation des circuits courts, mobilités douces et sobriété, gouvernance partagée impliquant jeunes et familles. L'accompagnement du « pouvoir d'agir » est central : soutien aux Conseils municipaux jeunes, création de juniors associations, participation bénévole à des événements, dispositifs d'autofinancement, projet Innov'Jeunes, coordination du dispositif « Argent de poche » déjà actif dans sept Communes, et actions d'éducation aux médias et au numérique pensées avec les jeunes. Des coopérations renforcées avec les acteurs locaux, dont La Coulée Douce, enrichissent et ancrent l'offre sur le territoire. Retrouvez toutes les actualités des points jeunes, les actions à destination de la jeunesse sur le compte Instagram dédié : @jeunessevaldesarthe.

## EN BREF

### GUICHET FAMILLES POUR FACILITER LES DÉMARCHES

La Communauté de communes du Val de Sarthe a mis en place deux guichets familles, ce qui permet de simplifier les démarches administratives liées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. Les usagers disposent ainsi d'un point d'entrée unique pour obtenir des informations, poser leurs questions ou être orientés vers les services concernés.

- Pour la petite enfance (crèches et assistantes maternelles) : lundi et jeudi de 14h à 17h30, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
Courriel : [relaispetiteenfance@cc-valdesarthe.fr](mailto:relaispetiteenfance@cc-valdesarthe.fr)
- Pour l'enfance et la jeunesse (ALSH, mini camps, séjours et points jeunes) : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
Courriel : [guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr](mailto:guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr)

Le Portail Familles du Val de Sarthe permet quant à lui d'inscrire les enfants à un ALSH, un mini-camps, un point jeunes, aux activités et séjours jeunesse, mais également de consulter des informations en ligne sur un espace personnel, sécurisé, accessible 24h/24 et 7j/7. Ce service offre la possibilité de payer en ligne, de télécharger de nombreux documents (factures, projets éducatifs et pédagogiques, horaires des navettes pour les jeunes...).

SIMPLIFIEZ-VOUS  
LA REOM \* EN  
OPTANT POUR LE  
PRÉLÈVEMENT EN  
6 FOIS !

**VAL DE SARTHE**

**SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS**  
REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES  
RÈGLEMENT FINANCIER ET CONTRAT  
DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Demande préalable :  
Date de renouvellement : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
N° : \_\_\_\_\_  
Complément : \_\_\_\_\_

**A. Description générale**  
Le prélèvement automatique sera effectué par :  
- Reposez et cette dernière, pour les factures de passe de 300 à 4 dans  
les 24 derniers mois du précédent contrat entre les deux prélèvements de  
facture, pour la somme totale des deux factures, soit 600 €.  
- Reposez et cette dernière, pour les factures de passe de 300 à 4 dans  
les 24 derniers mois du précédent contrat entre les deux prélèvements de  
facture, pour la somme totale des deux factures, soit 600 €.  
- Reposez et cette dernière, pour les factures de passe de 300 à 4 dans  
les 24 derniers mois du précédent contrat entre les deux prélèvements de  
facture, pour la somme totale des deux factures, soit 600 €.  
- Reposez et cette dernière, pour les factures de passe de 300 à 4 dans  
les 24 derniers mois du précédent contrat entre les deux prélèvements de  
facture, pour la somme totale des deux factures, soit 600 €.  
- Reposez et cette dernière, pour les factures de passe de 300 à 4 dans  
les 24 derniers mois du précédent contrat entre les deux prélèvements de  
facture, pour la somme totale des deux factures, soit 600 €.  
- Reposez et cette dernière, pour les factures de passe de 300 à 4 dans  
les 24 derniers mois du précédent contrat entre les deux prélèvements de  
facture, pour la somme totale des deux factures, soit 600 €.

**B. Remboursement de prélevement automatique**  
Sauf si il est certifié de l'absence de prélevement automatique, lorsque l'usager déclare une demande de remboursement, l'usager devra faire une demande d'annulation de la demande de prélevement automatique, et sera soumis à l'annulation immédiate du prélevement.

**C. Échéances impayées**  
Si un pré de redevance ne peut être effectué au temps de prélevement, il ne sera pas échéancé et sera automatiquement reporté. Les usagers faisant face à une situation de prélevement automatique, l'obligation impaye les frais d'une facture de régularisation.

**D. Fin de contrat**  
Il sera fait le prélevement automatique au moment du prélevement après deux réclamations effectuées par l'usager au service client de la Communauté de Communes du Val de Sarthe ou par lettre simple avec 31 jours d'avance de la date de fin de contrat.

**E. Remboursement de prélevement automatique**  
Tout usager qui souhaite obtenir le remboursement de son prélevement automatique doit contacter le service client de la Communauté de Communes du Val de Sarthe au 02 33 72 01 04 ou à l'adresse e-mail : info@valdesarthe.fr. Toute demande de remboursement sera traitée par le délai de trente (30) jours ouvrés à compter de la date de dépôt de la demande.

**F. Remboursement de prélevement automatique**  
Tout usager qui souhaite obtenir le remboursement de son prélevement automatique doit contacter le service client de la Communauté de Communes du Val de Sarthe au 02 33 72 01 04 ou à l'adresse e-mail : info@valdesarthe.fr. Toute demande de remboursement sera traitée par le délai de trente (30) jours ouvrés à compter de la date de dépôt de la demande.

**G. Signature du renouvellement**  
I. J'adhère par l'intermédiaire de la partie basse, à droite de ce document, à la présente et je me préinscris au nouvel échéancier de renouvellement de la REOM pour l'année 2026. Je déclare que je suis au courant que je ne ferai pas de dépassement de la REOM et que je suis en mesure de faire face à toute dépense supplémentaire sans dépasser mon budget de dépenses.

ATTENTION ! SEULES LES PARTICULIÈRES PEUVENT ÉLECTRIQUEMENT PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE.

OU FAIRE UN CHÈQUE POSTAL À L'ORDRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTE, A DESTINATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTE. A DOMICILE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTE, 60 RUE DE LA REPUBLIQUE, 72390 SAUZÉ-SUR-SARTHE. A DOMICILE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTE, 60 RUE DE LA REPUBLIQUE, 72390 SAUZÉ-SUR-SARTHE. A DOMICILE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTE, 60 RUE DE LA REPUBLIQUE, 72390 SAUZÉ-SUR-SARTHE. A DOMICILE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTE, 60 RUE DE LA REPUBLIQUE, 72390 SAUZÉ-SUR-SARTHE.



POUR 2026,  
INSCRIVEZ-VOUS  
AVANT LE 31  
DÉCEMBRE !

ATTENTION !  
SI VOUS BÉNÉFICIEZ  
DÉJÀ DU PRÉLÈVEMENT EN  
5 FOIS, IL EST IMPÉRATIF DE  
VOUS RÉINSCRIRE POUR 2026  
SINON VOTRE PRÉLÈVEMENT  
AUTOMATIQUE NE SERA  
PAS RECONDUIT !

## L'INFO EN +

- Formulaire d'adhésion disponible en ligne : [www.val-de-sarthe.fr/environnement-cadre-vie/redevance-dechets](http://www.val-de-sarthe.fr/environnement-cadre-vie/redevance-dechets) ou via le QR-code ci-contre.
- En 2026, le nombre de prélevements passe de 5 à 6, obligeant les usagers déjà inscrits à se réinscrire.
- Attention : seuls les particuliers peuvent bénéficier du prélevement automatique en plusieurs fois.

\* REOM = Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

## VIE ÉCONOMIQUE

# Un nouveau bâtiment pour le groupe Poussin et SNEG Propreté

Porté par une croissance continue et une volonté d'allier performance, accessibilité et bien-être des salariés, le groupe Poussin franchit une nouvelle étape en regroupant ses activités dans un bâtiment moderne et responsable basé sur le Parc d'activités des Noës à Spay.

**« Nous avons acheté le terrain à la Communauté de communes du Val de Sarthe en 2024 »** commence Mathieu Poussin, PDG du groupe Poussin et des entreprises SNEG Propreté, Clemot et BuroClub. Déjà situé à Spay, le groupe Poussin s'est installé dans la zone d'activités des Noës pour plusieurs raisons : « nos anciens locaux étaient devenus trop étroits. Nous avons construit un bâtiment plus adapté et plus fonctionnel, avec, au rez-de-chaussée, l'entreprise SNEG Propreté, et à l'étage, le groupe Poussin ». Un emplacement que

Mathieu Poussin juge idéal, puisque le siège social est situé à l'entrée de l'autoroute : « toutes les entreprises que je construis sont aux abords des autoroutes. L'objectif ? Pouvoir se rendre d'un point à l'autre sans contrainte ».

## Le groupe Poussin

Le groupe Poussin coordonne plusieurs entreprises comme SNEG Propreté (agence de nettoyage), Clemot (services contre les nuisibles) et BuroClub (solutions de location de bureaux et d'espaces de travail). Mathieu Poussin détaille : « le

groupe Poussin est un service support administratif pour nos entreprises, avec les ressources humaines, la communication, le service qualité, la comptabilité... ». À Spay, une dizaine de salariés représentent le groupe Poussin et une trentaine travaillent pour SNEG Propreté. Le groupe compte 700 salariés au total.

## Un nouveau bâtiment

« Notre siège social a été construit en sept mois. Dans un souci environnemental, nous avons souhaité répondre à plusieurs exigences » développe Mathieu Poussin. En effet, le bâtiment répond aux normes RT (Réglementation Thermique) 2020 pour son isolation. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit afin d'être autonomes énergiquement et des bardages en bois ont été posés. « Nous sommes labellisés RSE. Ce label oriente l'entreprise vers une responsabilité sociétale et environnementale. C'est une valeur essentielle pour nous » explique le PDG.

## Le bien-être des salariés

Outre la question environnementale, Mathieu Poussin voulait construire un local accueillant et spacieux pour ses salariés. « Les bureaux ont une belle superficie, ainsi que la salle de pause, qui possède une télévision. Nous avons installé un babyfoot et nous organisons parfois des tournois. Une salle de fitness est également à disposition 24/24 ». Le bien-être de ses employés est l'une des priorités du PDG. « Chaque collaborateur doit se sentir bien pour donner le meilleur » conclut Mathieu Poussin.



Mathieu Poussin dans ses nouveaux locaux à Spay.

## EN BREF

### MAUD FROGER, NOUVELLE ENTREPRENEURE À ÉMERGENCES

Arrivée en mars 2025 à Émergences (pépinière d'entreprises et espace de coworking, située à Spay), Maud Frogé est accompagnatrice en évolution professionnelle. « J'ai créé mon entreprise Ad Sensum et je travaille en collaboration avec Asensile, un organisme qui propose des bilans de compétences » relate-t-elle. Le bilan de compétences professionnel permet de faire le point sur sa carrière, ses envies, une possible réorientation ou encore une évolution de carrière : « un bilan de compétences est un temps pour soi, où l'on se questionne. L'objectif est de monter ensemble deux ou trois projets, qui aboutissent à un plan d'actions, avant de faire une synthèse finale. Chaque cas est unique ». Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous au 06 10 90 22 86 ou par courriel à maud.frogé@asensile.com

## HABITAT

# Malicorne-sur-Sarthe : douze nouveaux logements seniors au cœur du bourg

Le 21 mai 2025, Sarthe Habitat, la Commune de Malicorne-sur-Sarthe et la Communauté de Communes du Val de Sarthe ont inauguré douze nouveaux logements sociaux dédiés aux seniors. Ce programme vient requalifier un quartier central et participe à la revitalisation du centre-bourg.



**L**es logements viennent enrichir l'offre locative et s'intègrent dans un quartier en plein renouveau, qui a beaucoup évolué ces dernières années » souligne Carole Roger, Maire de Malicorne-sur-Sarthe. Situé rue Bernard-Palissy, à deux pas de la mairie, de la maison de santé, des commerces et de la nouvelle voie verte, la résidence Georgette-Jamin comprend douze maisons individuelles, du T2 au T3, adaptées pour favoriser le maintien à domicile des seniors dès 60 ans \* : abords aménagés pour faciliter la mobilité des résidents au

quotidien, intérieurs sécurisés et confortables. « Chaque logement, dont six sont labellisés Habitat Senior Services (HSS®), dispose d'un jardin, huit sont dotés d'un garage et quatre d'un stationnement extérieur » précise Sarthe Habitat. Un référent seniors est également à l'écoute des résidents pour les accompagner et renforcer les liens avec les services de proximité.

### Une offre durable et adaptée

Sur le plan architectural, l'ensemble se distingue par son ossature bois, qui allie performance énergétique et

qualité environnementale. Le confort thermique est assuré par un chauffage électrique et une production d'eau chaude par ballon thermodynamique, couplé à une VMC hygro B simple flux. Avec ces douze nouvelles habitations, Sarthe Habitat porte désormais à soixante-douze le nombre de logements qu'il gère à Malicorne-sur-Sarthe, commune de 1 800 habitants. Cette opération illustre la volonté commune du bailleur et des collectivités partenaires, notamment la Communauté de Communes du Val de Sarthe, de proposer un habitat accessible, durable et intergénérationnel, tout en valorisant les centres-bourg. L'intercommunalité a participé au financement du projet à hauteur de 300 000 €, dédiés à la viabilisation du site et aux aménagements paysagers extérieurs (ces derniers sont encore en cours de finalisation). Avec cette contribution, la collectivité confirme son engagement constant en faveur d'un habitat de qualité sur le territoire. Depuis 2009, elle a ainsi accompagné la construction de cent-quarante-huit logements locatifs sociaux ou en accession à la propriété. Son dernier programme, actuellement à l'étude à Étival-lès-Le Mans, portera sur quatorze logements inclusifs seniors.

\*Ces logements sont destinés en priorité aux seniors, mais peuvent également accueillir d'autres publics en fonction des disponibilités.

## EN BREF

### HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT : ÇA MARCHE !

La Communauté de communes du Val de Sarthe dresse un bilan très positif des deux premières années de convention avec le FJT Le Flore pour le déploiement du dispositif Hébergement temporaire chez l'habitant. Entre 2023 et 2025, le nombre d'hébergeurs potentiels est passé de 13 à 21, couvrant désormais 8 Communes du territoire. Le dispositif répond à des demandes croissantes de jeunes actifs, stagiaires, saisonniers ou apprentis, avec une hausse notable des binômes créés (de 4 à 11) et des nuitées réalisées (de 27 à 410). Plusieurs structures ont déjà accueillis des hébergés : sites de la Communauté de communes (accueils de loisir, musée de la faïence et de la céramique, centre d'art de MoulinSart), caserne des pompiers, collège, Pôle santé sud, centres de formation et entreprises locales. Et de nouveaux acteurs privés se montrent intéressés. Autre signe encourageant : la signature récente de la convention par Le Mans Métropole, qui pourrait faciliter les échanges entre les bassins d'emploi. Une interne en médecine en stage au cabinet médical de La Suze-sur-Sarthe devrait d'ailleurs bénéficier du dispositif dès fin 2025. Ce dispositif confirme son utilité sociale et économique, favorisant l'accueil de jeunes professionnels tout en mobilisant les habitants du territoire.

## MUSIQUE ET DANSE

# L'unisSon mise sur la participation et l'ouverture



L'unisSon, école de musique et de danse du Val de Sarthe, s'est engagée dans une saison 2025-2026 conçue pour impliquer ses élèves et ouvrir ses portes au territoire, avec une programmation participative où l'engagement devient un instrument à part entière. Explications.

**S**i la musique rassemble, L'unisSon entend aller plus loin : créer une dynamique collective où chacun prend part à la vie de l'école. « Nous souhaitons que les élèves et le public deviennent forces de proposition, qu'ils s'approprient les espaces, les projets, les rencontres » explique François Zerna, responsable de l'établissement. Cette orientation irrigue l'ensemble de la programmation 2025-2026, pensée comme un parcours vivant, toujours en dialogue avec le territoire et ses habitants.

## Lumières, actions et dialogues

Première étape le 12 décembre 2025 avec « Lumières d'hiver », concert de fin d'année. Le public a été invité à venir avec un jeu ou un jouet. Ceux-ci seront remis au Secours populaire, qui les distribuera à des enfants défavorisés. « Nous cherchons

à montrer qu'un concert peut aussi être un geste solidaire » souligne François Zerna. La scénographie a d'ailleurs intégré un travail sur les éclairages, avec des bougies électriques, donnant ainsi au spectacle une ambiance intimiste, presque cinématographique. Pour Philippe Bergues, vice-président de la Communauté de communes en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme, cette ligne artistique porte un enjeu fort : « une école de musique et de danse ne doit pas être un simple lieu d'apprentissage. Elle doit faire vivre une communauté, créer du lien et donner à chacun l'envie de participer à la vie culturelle du territoire. »

## Portes ouvertes participatives

Le 30 janvier 2026, L'unisSon participera à la Nuit des conservatoires avec un for-

mat « Portes ouvertes ». Mais ici, pas question de défiler passivement dans les couloirs avant un concert final. Les visiteurs seront acteurs de la soirée : rencontres avec les élèves et les enseignants, temps d'échanges, découverte des studios... Un quizz guidera le public à travers l'établissement. Les solutions seront annoncées en direct, juste avant un karaoké géant dans l'auditorium, pensé comme un acte final de participation collective. Cette philosophie se prolongera au fil des mois, notamment probablement à l'occasion de la Fête de la musique en fin de saison. « La programmation complète n'est pas encore close mais l'idée n'est donc pas d'offrir un programme figé, mais bien de construire un chemin commun, où la pratique artistique s'enrichit de chaque rencontre » conclut Philippe Bergues.

## CULTURE-TOURISME

# Le musée de la faïence et de la céramique dresse son bilan 2025

Fréquentation en hausse, collections enrichies et partenariats extérieurs : le musée de la faïence et de la céramique signe une année 2025 dynamique, avec plus de 11 000 visiteurs et une programmation 2026 qui se prépare pendant la pause hivernale.

**«** Le musée a présenté un premier bilan de l'année 2025 en novembre dernier, en présence de l'Office de Tourisme, des partenaires et des artisans » explique Philippe Bergues, Vice-président chargé de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. Une saison réussie, puisque le musée a

reçu 11 433 visiteurs (sans compter les participants aux ateliers de fin d'année), avec deux pics de fréquentation en avril et en octobre. « Pour les groupes, qu'il s'agisse des scolaires ou des adultes, nous comptions 3 000 visiteurs, avec une hausse en mai et en juin, ce qui est très positif » ajoute Philippe Bergues.

### Les collections s'agrandissent

2025 a également été marquée par l'élargissement des collections du musée. « Nous avons intégré cinq œuvres de la manufacture de Roger François (1933-1939), grâce à la générosité de l'association des Amis du musée » confie Nathalie Planson, responsable du site. Le musée a ainsi fait l'acquisition de deux vases, deux pichets et d'une bouquetière. Ces œuvres ont rejoint la vitrine Roger François dès l'été dernier : « Roger François a introduit le style art déco à Malicorne-sur-Sarthe. Avoir ce type de pièces dans les collections du musée permet de démontrer toute la richesse et la diversité de la production malicornaise ».

### Les ateliers

Par ailleurs, depuis début novembre, le musée de la faïence et de la céramique a entamé sa pause hivernale. L'établissement reste toutefois ouvert pour des activités prévues durant les vacances de décembre. « Il est encore possible de participer à l'un de nos deux ateliers le 23 décembre. Au programme : "Écoute et crée à

4 mains" et "Les mains dans la terre". Les personnes intéressées peuvent réserver leur place sur notre site internet » invite Nathalie Planson. À noter que les ateliers de février 2026 seront prochainement mis en ligne sur le site du musée.

### Partenariats hors les murs

Il en est de même pour les activités hors les murs. « Nous intervenons régulièrement en extérieur avec divers partenaires. L'objectif est de faire vivre le musée en-dehors de nos locaux, pendant la pause hivernale ou en haute saison, tout en rencontrant une nouvelle catégorie de public » relate Nathalie Planson. Le dernier en date ? Un atelier « Écoute et crée à 4 mains » à la médiathèque de Cérans-Foulletourte en novembre. « Nous poursuivrons en 2026 nos partenariats, que ce soit avec des associations, des structures culturelles ou encore avec des artisans, artistes et céramistes » précise la responsable. En attendant la programmation 2026, le public peut suivre l'actualité en ligne !



## EN BREF

### APPEL À CANDIDATURES POUR LE MARCHÉ GOURMAND

Producteurs locaux, artisans d'art, vous souhaitez valoriser votre savoir-faire et vos produits ? L'Île Moulin-Sart lance un appel à candidatures pour son traditionnel Marché gourmand, qui se tiendra le dimanche 10 mai 2026, de 10h à 18h à Fillé. Cet événement populaire, qui attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs, offre aux participants l'occasion de découvrir un panel de productions locales dans une ambiance festive et conviviale, le tout dans un cadre bucolique. La location d'un stand de 9 m<sup>2</sup> est fixée à 15 € si le barnum est apporté par l'exposant ou 30 € avec un barnum mis à disposition par la Communauté de communes. Les personnes intéressées peuvent envoyer un courriel à [nbourgoin@cc-valdesarthe.fr](mailto:nbourgoin@cc-valdesarthe.fr) ou télécharger le dossier de candidature via le QR code ci-contre. Clôture des inscriptions le 15 janvier 2026.



### Contact

- Facebook : Musée de la faïence et de la céramique ou Malicorne Espace Faïence
- Instagram : [museefaience](#)
- Web : [www.musee-faience.fr](http://www.musee-faience.fr)

# La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet ([www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr)), notre page FaceBook ([www.facebook.com/ccvaldesarthe](https://www.facebook.com/ccvaldesarthe)) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

## DÉCEMBRE

### Concerts

> 18 ET 19 DÉCEMBRE À 19H

#### *L'unisSon*

Concerts des ateliers de musiques actuelles amplifiées dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.

### Écoute et crée à 4 mains

> 23 DÉCEMBRE À 11H

#### *Musée de la faïence et de la céramique*

Lecture et création en binôme sur le thème de Noël. De 4 à 7 ans avec adulte. 5 €, sur réservation.

### Les mains dans la terre

> 23 DÉCEMBRE À 15H

#### *Musée de la faïence et de la céramique*

Atelier de création sans cuisson sur le thème du voyage au pays du Père Noël. Dès 4 ans. 5 €, sur réservation.



## JANVIER

### Vœux communautaires

> 15 JANVIER

#### *Guécelard*

Le Président Emmanuel Franco et les Vice-présidents présentent leurs vœux pour l'année 2026 aux partenaires de la Communauté de communes, aux élus et aux agents.

## FÉVRIER

### Reprise des ateliers

> 18 FÉVRIER

#### *Musée de la faïence et de la céramique*

Reprise des ateliers pratiques. Informations en ligne : <https://musee-faience.fr/>

## MARS

### « Invisibles Jumpers »

> 08 MARS À 11H00

#### *Île MoulinSart*

Vernissage de l'exposition « Invisibles Jumpers », en partenariat avec Les Photographiques.

### Concert Printemps des poètes

> 20 MARS À 19H

#### *L'unisSon*

L'unisSon s'associe à l'événement du Printemps des Poètes. Gratuit.

### Concert

> 29 MARS À 16H

#### *L'unisSon*

Concert de la chorale adulte Chœur du Val. Gratuit.

## AVRIL

### Reprise des ateliers

> DÉBUT AVRIL

#### *Île MoulinSart*

Reprise des ateliers pratiques. Informations en ligne : <https://ile-mouilinsart.fr/>

### Chasse aux œufs de Pâques

> 06 AVRIL DE 15H À 17H

#### *Île MoulinSart*

Partez à la chasse aux œufs de Pâques en famille ! Gratuit, sur réservation.



### Partir en île

> 19 AVRIL DE 15H À 18H

#### *Île MoulinSart*

Lancement de la saison de l'île MoulinSart lors d'une après-midi convivial. Gratuit.

### « Bienvenue à Papaland »

> 19 AVRIL AU 24 MAI

#### *Île MoulinSart*

Exposition immersive consacrée aux plus petits sur l'univers du personnage en plastique et en papier.



## ZOOM SUR...

### Événement

#### ! Journées européennes des métiers d'art

> 10 AU 12 AVRIL 2026

#### *Musée de la faïence et de la céramique*

Le musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe participe aux Journées européennes des métiers d'art. Programmé sur trois jours, l'événement a pour thème « Splendeur du cuir ». Une trentaine d'artistes d'art des métiers du cuir et de la terre et du feu sont en démonstration publique dans toute la ville. Une organisation partenariale qui mobilise le musée, la Commune, l'association des artisans d'art et artistes de Malicorne, avec l'appui de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire et le département de la Sarthe.

## SPORT

# Candy Brière vice-championne du monde de tumbling

De La Suze-sur-Sarthe aux podiums mondiaux, Candy Brière-Vétillard a transformé une simple initiation familiale en une carrière internationale de tumbling. À 22 ans, la gymnaste sarthoise collectionne les titres et incarne une détermination sans faille.

**« Ma sœur et moi avons commencé la gymnastique sur les conseils de notre mère »** se souvient Candy Brière-Vétillard. Après quelques années en gymnastique artistique, un changement de club a révélé une discipline encore méconnue : le tumbling. « C'est là que tout a vraiment pris forme. Je dois beaucoup à mes parents, leur soutien a été essentiel. » Le tumbling consiste en un enchaînement de huit acrobaties sur une piste de 25 mètres, mêlant vrilles, saltos et réceptions où la précision « au millimètre près » est cruciale. À 11 ans, Candy décide de se consacrer entièrement à cette discipline exigeante, aux côtés de sa sœur. Très vite, le niveau international s'offre à elle : dès sa deuxième année sportive, elle participe à des compétitions à l'étranger, et à seulement 12 ans, elle prend part à son premier championnat du monde. Aujourd'hui, elle s'entraîne au club Acro Sarthe, au Mans, dans un cadre qu'elle apprécie particulièrement. « L'ambiance y est très stimulante. J'aime partager ce sport avec les autres athlètes et me sentir soutenue. C'est un vrai privilège » témoigne Candy.

## Une moisson de titres

Les résultats ne se font pas attendre. En 2021, Candy décroche l'or aux championnats du monde de Bakou par équipe, aux côtés de

**« L'exigence nécessaire à la pratique du tumbling me correspond bien. Chaque saut, chaque ville me pousse plus loin. Relever des défis et représenter la France me motive chaque jour.»**

Lucie Tumoine, Émilie Wambote et Maëlle Dumitru-Marin. L'année suivante, elle devient championne d'Europe en individuel et par équipe, puis ajoute une nouvelle médaille d'or mondiale à son palmarès à Birmingham en 2023. « La réussite demande beaucoup de rigueur et de constance. Chaque entraînement compte, que ce soit pour soi ou pour l'équipe. Représenter la France est une fierté » confie la jeune athlète. Pour Candy, le tumbling n'est pas seulement une discipline sportive, c'est un véritable mode de vie. Ainsi, en parallèle de son service civique à la mairie de La Suze-sur-Sarthe, elle a continué de s'entraîner intensément, conjuguant engagement citoyen et performances sportives de haut niveau. Le 9 août dernier, à Chengdu en Chine, elle obtient la médaille d'argent en individuel lors des Jeux mondiaux de tumbling. Quelques mois plus tard, le 8 novembre en Espagne, elle conclut l'année avec deux nouveaux titres : vice-cham-



pionne du monde en individuel et championne du monde par équipe.

## Une solide détermination

Candy Brière-Vétillard incarne à la fois le talent et la persévérance. Ses exploits témoignent d'un investissement quotidien et d'une passion inébranlable pour le tumbling. « Chaque compétition est un défi, et chaque victoire le fruit d'un travail patient et méthodique. Je me sens chanceuse de pratiquer ce sport que j'aime, entourée d'athlètes et de coaches aussi investis » souligne-t-elle. Avec une trajectoire déjà impressionnante et un avenir prometteur, la jeune Sarthoise reste une figure majeure du tumbling français et une belle source d'inspiration.

## VOIRIE

## Jean-François Bordier, un homme de terrain au service des routes et des usagers

Membre de l'équipe d'agents d'exploitation voirie à la Communauté de communes du Val de Sarthe, Jean-François Bordier veille à la sécurité des usagers sur les routes communales hors agglomération et sur les chemins ruraux. Un métier discret mais essentiel, dans lequel technicité et solidarité vont de pair.

**C**haque jour, été comme hiver, Jean-François Bordier et ses collègues entretiennent le réseau routier communal. Leur champ d'action couvre les voies hors agglomération et les chemins ruraux, qu'ils soient revêtus ou non. Fauchage des accotements, débroussaillage, rebouchage des nids-de-poule, entretien de la signalisation : autant d'interventions nécessaires pour maintenir les routes praticables et sûres. « *Notre objectif, c'est que les gens puissent circuler sans danger, quelle que soit la météo* » résume Jean-François Bordier. Ancien mécanicien agricole, il a trouvé dans ce métier un équilibre entre technicité, utilité et esprit d'équipe. Son expérience lui permet aussi d'assurer la maintenance du matériel : soudure, réglages, petites réparations. « *Quand on peut réparer nous-mêmes, on le fait. C'est un gain de temps pour tout le monde et ça évite d'immobiliser un engin trop longtemps* » souligne-t-il.

### Un savoir-faire au service du collectif

Le métier d'agent d'exploitation voirie est souvent méconnu, mais il exige une véritable expertise. Les agents adaptent leurs méthodes à la nature du terrain et aux conditions météo : enrobé à froid pour les petites réparations, empierrement pour les chemins non revêtus, interventions

rapides après les intempéries... « *Il faut savoir observer, comprendre comment la chaussée réagit, anticiper les dégradations. C'est un vrai travail de technicien* » explique Jean-François Bordier. La polyvalence et la coopération sont aussi au cœur du travail. L'équipe voirie intervient ponctuellement avec d'autres services communautaires, comme le cycle de l'eau ou le patrimoine, lorsque leur matériel ou leur savoir-faire peuvent être utiles à une opération commune. Cette transversalité renforce la cohésion entre agents et optimise les moyens de la collectivité.

### Des valeurs humaines

Ce qui plaît le plus à Jean-François Bordier dans son quotidien ? La conduite d'engins, bien sûr : « *c'est ce que je préfère, être aux commandes d'une machine et voir le travail avancer* ». Mais aussi la satisfaction d'agir pour la sécurité de tous et de servir l'intérêt général. Le travail en équipe est un autre moteur essentiel : entraide, échanges, complémentarité sur le terrain. L'équipe peut par ailleurs accueillir des apprentis, filles comme garçons. « *Le métier a beaucoup évolué. Le matériel est plus ergonomique et mieux adapté. C'est un métier accessible à toutes et à tous aujourd'hui.* » Reste une difficulté : le comportement de certains usagers peu respectueux. Routes barrées franchies



Une bonne partie du travail est assurée à la main.

malgré les panneaux, impatience ou incivilités verbales... « *Il faut savoir rester calme, garder son sang-froid* » reconnaît Jean-François Bordier. Et, heureusement, les remerciements ne sont pas rares : « *quand quelqu'un s'arrête pour dire simplement "merci, c'est bien refait", ça fait vraiment plaisir. C'est la meilleure récompense.* »

## EN BREF

### LAËTITIA LOYANT, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Laëtitia Loyant est la nouvelle Directrice générale des services de la Communauté de communes du Val de Sarthe depuis ce mois de novembre 2025. Elle succède à Florence Lefevre, titulaire du poste pendant presque 30 ans. Laëtitia Loyant exerçait auparavant à la Communauté urbaine Angers Loire Métropole.

### RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de communes du Val de Sarthe renforce régulièrement ses équipes pour faire face aux besoins de remplacements ou à des missions de courte durée. Elle propose des opportunités variées, tant sur le plan technique qu'administratif. Les offres sont publiées sur la page FaceBook du Val de Sarthe, et sur le site [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr). La collectivité peut également recruter ponctuellement des apprentis et accueillir des stagiaires, favorisant ainsi l'insertion professionnelle et la découverte des métiers du service public.

Les candidatures sont étudiées tout au long de l'année.



## Communauté de communes du Val de Sarthe

29, rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 83 51 12  
[www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr)

## Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Droit des sols - Voirie  
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26  
72210 Roëzé-sur-Sarthe  
02 43 83 99 90

### Collecte des ordures ménagères

- Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray .
- Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Fercé-sur-Sarthe, Fillé, Saint-Jean-du-Bois, Voivres-lès-Le Mans.
- Mercredi : Étival-lès-Le Mans, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe.
- Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Spay.
- Vendredi : La Suze-sur-Sarthe, Souligné-Flacé.

### Déchetteries

Accès réservé aux détenteurs d'un badge.

■ Guécélard  
Route de la Belle Etoile  
72230 Guécélard

Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ Roëzé-sur-Sarthe  
Route départementale 900  
72210 Roëzé-sur-Sarthe  
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

## Piscine

Avenue de la Piscine  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 77 31 69  
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et selon calendrier affiché sur site en période de vacances.  
Horaires sur le site Internet : [www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr)

## Service emploi

29, rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 77 20 60  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

## Petite enfance

### Relais petite enfance

29, rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 83 52 41

### Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République  
72230 Cérans-Foulletourte  
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

### Multi-accueil « Le Valanou »

29, rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

## Enfance / Jeunesse

29, rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 83 51 12

### Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

### Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.

- Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte 02 43 87 89 43
- Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe 02 43 77 32 87
- Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe 02 43 77 47 92
- Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande 02 43 80 49 62
- Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe 02 43 87 89 43

## Guichet Familles

29, rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 83 52 41

## Île MoulinSart

rue du Canal  
72210 Fillé-sur-Sarthe  
02 43 57 05 10  
[www.ile-moulin-sart.fr](http://www.ile-moulin-sart.fr)

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

### Moulin Cyprien, boutique et Centre d'art

- Jusqu'au premier week-end d'octobre : du mercredi au samedi de 14h à 18h, dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.
- Octobre : uniquement le mercredi 10h 13h / 14h 18h

### Bistrot guinguette du Moulin

Saison haute : vendredi, samedi et dimanche en continu. Mardi au jeudi midi et soir.  
Saison basse : voir le site Internet de l'île MoulinSart.

## Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo  
72270 Malicorne-sur-Sarthe  
02 43 48 07 17  
[www.musee-faiience.fr](http://www.musee-faiience.fr)  
D'avril à la fin des vacances scolaires d'automne.  
De 10h à 12h30 et 14h à 18h.  
Fermé les lundis. Ouvert les dimanches et jours fériés.

## Office de tourisme Vallée de la Sarthe

Musée de la faïence et de la céramique - rue Victor Hugo  
72270 Malicorne-sur-Sarthe  
02 43 95 00 60  
[www.vallée-de-la-sarthe.com](http://www.vallée-de-la-sarthe.com)

## L'unisSon, musique et danse

- Étival-lès-Le Mans  
Centre social (1<sup>er</sup> étage) - place de l'église  
72700 Étival-lès-Le Mans
- La Suze-sur-Sarthe  
29, rue du 11 novembre  
72210 La Suze-sur-Sarthe  
02 43 83 51 12

LA NUIT DES  
CONSERVATOIRES

*L'unisSon*

29, rue du 11 novembre  
72210 La Suze-sur-Sarthe

## PORTE OUVERTES

RENCONTRES AVEC LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS

DÉCOUVERTES DES STUDIOS

QUIZZ LUDIQUE

KARAOKÉ GÉANT

VENDREDI  
30 JANVIER  
2026 DE 18H à 22H

Marraine de l'édition 2026 : Zahia Ziouani

